

La **Fédération de nage synchronisée du Québec** sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour la nage synchronisée. Cependant vous devrez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC** ([http://www.jeuxduquebec.com/Normes\\_doperation-fr-29.php](http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php)).

## **I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX – NAGE SYNCHRONISÉE**

### **A) PRINCIPALES CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION**

**HIVER 2016 –** Sous forme de compétition régionale

#### **ÉPREUVES INDIVIDUELLES – SOLO ET DUO**

<b>CATÉGORIES</b>	<b>RÉSEAUX</b>	<b>ÂGE</b>	<b>SEXE</b>	<b>ÉPREUVES</b>
10 ans et moins*	U10	01/01/2006 au 31/12/2009	M+F	Solo / Duo
12 ans et moins*	U12	01/01/2004 au 31/12/2009	M+F	Solo / Duo
13-15 ans	Intermédiaire-Performance	01/01/2001 au 31/12/2003	M+F	Solo / Duo
16-19 ans	Défi-Intermédiaire	01/01/1997 au 31/12/2000	M+F	Solo / Duo

#### **ÉPREUVE D'ÉQUIPE**

<b>CATÉGORIES</b>	<b>RÉSEAUX</b>	<b>ÂGE</b>	<b>SEXE</b>	<b>ÉPREUVES</b>
10 ans et moins*	U10	01/01/2006 au 31/12/2009	M+F	Équipe
12 ans et moins*	U12	01/01/2004 au 31/12/2009	M+F	Équipe
13-15 ans	Défi-Intermédiaire	01/01/2001 au 31/12/2003	M+F	Équipe
16-19 ans*	Défi-Intermédiaire	01/01/1997 au 31/12/2000	M+F	Équipe

**HIVER 2017 –** Sous forme de compétition régionale

#### **ÉPREUVES INDIVIDUELLES – SOLO ET DUO**

<b>CATÉGORIES</b>	<b>RÉSEAUX</b>	<b>ÂGE</b>	<b>SEXE</b>	<b>ÉPREUVES</b>
10 ans et moins*	U10	01/01/2007 au 31/12/2010	M+F	Solo / Duo
12 ans et moins*	U12	01/01/2005 au 31/12/2010	M+F	Solo / Duo
13-15 ans	Intermédiaire-Performance	01/01/2002 au 31/12/2004	M+F	Solo / Duo
16-17 ans <sup>(1)</sup>	Défi-Intermédiaire	01/01/2000 au 31/12/2001	M+F	Solo / Duo

#### **ÉPREUVE D'ÉQUIPE**

<b>CATÉGORIES</b>	<b>RÉSEAUX</b>	<b>ÂGE</b>	<b>SEXE</b>	<b>ÉPREUVES</b>
10 ans et moins*	U10	01/01/2007 au 31/12/2010	M+F	Équipe
12 ans et moins*	U12	01/01/2005 au 31/12/2010	M+F	Équipe
13-15 ans	Défi-Intermédiaire	01/01/2002 au 31/12/2004	M+F	Équipe
16-19 ans*	Défi-Intermédiaire	01/01/1998 au 31/12/2001	M+F	Équipe

\* Note : La tenue de Jeux du Québec régionaux est souhaitable mais facultative pour ces catégories car elles ne sont pas présentées à la Finale provinciale des Jeux du Québec.

<sup>(1)</sup> Afin de participer aux Jeux du Québec, un athlète doit avoir 17 ans ou moins à la dernière journée des épreuves de nage synchronisée. La date sera ajustée lorsqu'elle sera connue.

**B) AFFILIATION**

Afin de participer aux Jeux du Québec régionaux, les athlètes doivent être affiliés dans une catégorie compétitive avec un club de la région et être en règle avec Synchro Québec.

**II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2017**

**A) CATÉGORIES**

<b>ÉPREUVES</b>	<b>CATÉGORIE</b>	<b>ÂGE<sup>(1)</sup></b>	<b>SEXE</b>
Solo	15 ans et moins	01/01/2002 au 31/12/2010	M+F
	17 ans et moins	01/01/2000 au 31/12/2010	M+F
Duo	15 ans et moins	01/01/2002 au 31/12/2010	M+F
	17 ans et moins	01/01/2000 au 31/12/2010	M+F
Équipe	15 ans et moins	01/01/2002 au 31/12/2010	M+F

<sup>(1)</sup> Afin de participer aux Jeux du Québec, un athlète doit avoir 17 ans ou moins à la dernière journée des épreuves de nage synchronisée. La date sera ajustée lorsqu'elle sera connue.

**B) COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION REPRÉSENTANT LA RÉGION**

Maximum : 14 athlètes  
1 entraîneur-chef  
1 ou 2 personnel d'encadrement (entraîneur adjoint ou accompagnateur)

Minimum : 1 athlète  
1 entraîneur-chef

**C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS**

Tous les entraîneurs accrédités par l'organisation des Jeux du Québec doivent être affiliés à la Fédération de nage synchronisée du Québec et détenir l'une des certifications identifiées.

Entraîneur-chef :

- Certifié - Compétition-Introduction
- Formé - Compétition-Introduction

Entraîneur adjoint :

- Certifié - Monitrice

Par souci d'équité et de transparence, le processus régional de sélection des entraîneurs et du personnel d'encadrement doit être connu avant la tenue de la finale régionale des Jeux du Québec. Ce processus doit obligatoirement s'assurer de la représentativité des clubs de provenance des athlètes sélectionnés.

**D) AFFILIATION ET MODALITÉ**

Afin de participer aux Jeux du Québec régionaux, les athlètes doivent être affiliés dans une catégorie compétitive avec un club de la région et être en règle avec Synchro Québec.

**E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE**

Afin d'être admissible à la Finale provinciale des Jeux du Québec, une région doit avoir tenu une compétition régionale ou un camp d'entraînement régional durant la saison 2015-16. Dans les deux cas, l'activité devra avoir été sanctionnée par Synchro Québec.

La sélection des membres de la délégation régionale qui participera à la Finale provinciale en 2017 doit se faire à partir des résultats au championnat (50% figures et 50% routine) de la compétition identifiée comme Finale régionale des Jeux du Québec de la région selon les étapes suivantes :

1. Sélectionner les membres de la meilleure équipe 15 ans et moins (excluant les suppléants);
2. Sélectionner le meilleur duo (excluant le suppléant) et le meilleur solo 15 ans et moins;
3. Sélectionner le meilleur duo (excluant le suppléant) et le meilleur solo 17 ans et moins;
4. Si la délégation n'est pas complète, les athlètes suppléants de l'équipe sélectionnée au point 1 pourront se joindre à la délégation.

**F) ADMISSIBILITÉ**

L'athlète doit avoir participé à la session de figures imposées lors de la finale régionale.

**G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE**

Le lieu d'appartenance de l'athlète sera déterminé selon le lieu de pratique sportive, c'est-à-dire le club avec lequel il est affilié au moment de la finale régionale.

**H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE**

Les épreuves se dérouleront selon la formule préliminaires<sup>(1)</sup>/finales.

La note du championnat sera calculée comme suit : 50% figures imposées / 50% routine.

<sup>(1)</sup> Pour qu'une session de préliminaire ait lieu, il doit y avoir 11 inscriptions ou plus à cette épreuve.

**I) SURCLASSEMENT**

Aucun surclassement autorisé dans le cadre des finales régionales des Jeux du Québec.

Pour la Finale provinciale des Jeux du Québec, un surclassement peut être permis seulement lorsqu'une région est dans l'impossibilité d'être représentée dans une épreuve. Les régions qui voudront surclasser une ou des athlètes devront en faire la demande par écrit à la fédération, au moins 48 heures avant la date limite des inscriptions, qui déterminera l'admissibilité de la demande.

**J) SUBSTITUTION**

Permise.

**K) EXCLUSION**

Les athlètes identifiées « Excellence » de même que les athlètes ayant déjà été sélectionnées sur une équipe nationale.

**L) MÉDAILLES**

Le nombre prévu de médailles distribué lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 18

Médailles d'argent : 18

Médailles de bronze : 18

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

<b>Catégorie</b>	<b>Épreuves</b>	<b>OR</b>	<b>ARGENT</b>	<b>BRONZE</b>
15 -	Solo	1	1	1
	Duo	3	3	3
	Équipe	10	10	10
17-	Solo	1	1	1
	Duo	3	3	3
<b>TOTAL</b>		<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>

**M) SYSTÈME DE POINTAGE**

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Solo : Point attribué à la première position = 76 / Nombre de point séparant chaque position = 1

Duo : Point attribué à la première position = 57 / Nombre de point séparant chaque position = 1

Équipe : Point attribué à la première position = 400 / Nombre de points séparant chaque position = 20

**N) SYSTÈME DE CLASSEMENT**

Le classement des régions se fait selon le pointage total par région.

---

Pour tout changement à cette norme d'opération, la fédération, le mandataire régional ou le COFJQ doit envoyer sa proposition par écrit à **SPORTSQUÉBEC**. **SPORTSQUÉBEC** se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.